

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 15 MARS 2018**

**Délibération**  
n° 2018.03.065

**Modification du  
tableau des effectifs**

**LE QUINZE MARS DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 mars 2018**

**Secrétaire de séance** : Gérard BRUNETEAU

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Isabelle ESNAULT

**Ont donné pouvoir** :

Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Philippe VERGNAUD à José BOUTTEMY

**Suppléant(s)** :

Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER

**Excusé(s)** :

Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Samuel CAZENAVE, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Philippe VERGNAUD

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Madame BERNAZEAU

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

**1. Direction Proximité  
Multi accueil**

Afin de remplacer la directrice du multi accueil appelée à assurer d'autres fonctions suite à sa demande de mobilité interne, il convient de transformer son poste actuel pour l'ouvrir à plusieurs cadres d'emplois et permettre le lancement de la procédure de sélection.

**Pôle Sport et pôle Culture**

Deux contrats arrivés à terme nécessitent la transformation des postes de rédacteur en postes relevant du cadre d'emplois des attachés.

**2. Direction Technique  
Patrimoine-Espaces paysagers-Assainissement**

A la suite de mobilité interne et de départs en retraite, il convient de transformer les postes libérés pour répondre aux besoins exprimés par les services. Deux des postes sont créés par anticipation de futurs départs en retraite ou reclassement, les postes libérés seront supprimés ultérieurement dès vacance.

**3. Direction Attractivité, économie, emploi  
ADS**

Afin de pourvoir un emploi arrivé à son terme, il convient de transformer le poste de rédacteur libéré en un poste du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

**4. Diverses directions**

La fin du dispositif Emploi avenir conduit chaque année jusqu'à échéance des contrats à proposer la pérennisation de certains d'entre eux pour faire face aux missions de service public. Les besoins identifiés vont permettre aux services communautaires d'assurer efficacement les compétences communautaires nouvelles et/ou étendues depuis la fusion. Ils répondent à des besoins pérennes indispensables pour rendre le service attendu par les usagers.

La modification du tableau des effectifs serait la suivante :

| <b>Direction</b>                                  | <b>Création</b>  | <b>Nbre</b> | <b>Suppression</b>             | <b>Nbre</b> |
|---|--|-------------|--------------------------------|-------------|
| Direction Proximité<br>Multi accueil              | Cadres d'emplois des puéricultrices cadre de santé, puéricultrices, infirmiers en soins généraux, attachés | 1           | Cadres d'emplois des attachés  | 1           |
| Direction Proximité<br>Pôle Sport et pôle Culture | Cadres d'emplois des attachés  | 2           | Cadre d'emplois des rédacteurs | 2           |

| Direction  | Création                                    | Nbre | Suppression                            | Nbre |
|--|---|------|--|------|
| Direction services techniques<br>Patrimoine<br>Espaces paysagers<br>Assainissement | Cadre d'emplois des adjoints techniques     | 4(*) | Cadre d'emplois des ingénieurs en chef | 1    |
| Direction Ressources   |   |      | Cadre d'emplois des techniciens        | 1    |
| Direction Attractivité, économie, emploi – ADS                                     | Cadre d'emplois des adjoints administratifs | 1    | Cadre d'emplois des rédacteurs         | 1    |
| Diverses directions – fin des emplois avenir                                       | Cadre d'emplois des adjoints administratifs | 2    | Emploi avenir non pérennisé            | 5    |
|  | Cadre d'emplois des adjoints techniques     | 2    |  |      |
|  | Cadre d'emplois des adjoints d'animation    | 1    |  |      |

(\*) dont 2 postes créés par anticipation de reclassement et départ à la retraite et qui seront supprimés dès vacance.

Vu l'avis du comité technique du 27 février 2018,

Vu l'avis favorable de la commission finances et responsabilités sociétales du 8 mars 2018,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la modification du tableau des effectifs décrite ci-dessus, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018 pour l'ensemble des postes et 1<sup>er</sup> mai pour le poste d'attaché du pôle Culture.

**D'AUTORISER**, après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'agents non titulaires sur le cadre d'emplois des attachés (grille indiciaire allant de l'indice brut 434 à l'indice brut 810) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de responsable de la conduite, du suivi et de l'évaluation de la politique sportive et de responsable administrative et de l'éducation artistique.

**DE PREVOIR** les crédits correspondants aux budgets 2018 et suivants.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| Certifié exécutoire :   |   |
|---|---|
| <u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u><br><br>21 mars 2018 | <u>Affiché le :</u><br><br>21 mars 2018 |